

❖ Inscription

- Le montant de l'inscription est de **120 Euros**, comprenant la participation à la journée, la documentation du colloque et le déjeuner.
- Le formulaire d'inscription complété et accompagné du règlement de l'inscription doit être adressé au **secrétariat du colloque avant le 30 avril 2003**. *Celui-ci peut-être retiré auprès du secrétariat du colloque ou sur le site internet.*

❖ Renseignements pratiques

<http://juturna.free.fr>

Pour tous renseignements pratiques, vous pouvez contacter le Secrétariat du colloque :

Séverine BOSSÉ

Ecole Supérieure d'Agriculture

55 Rue Rabelais – BP 748 - 49007 ANGERS Cedex 01

Tél : 02.41.23.55.76 – Fax : 02.41.23.55.65

e-mail : s.bosse@esa-angers.educagri.fr

Pour tous renseignements sur le contenu du colloque, vous pouvez contacter :

Pascal GERMAIN – *Chargé de mission*

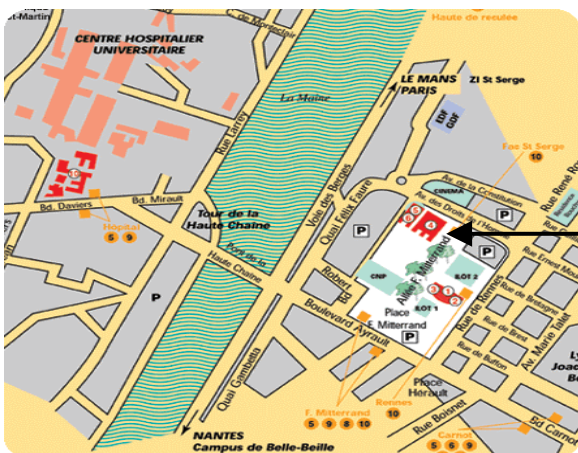
Tél : 02.41.23.55.92 – Fax : 02.41.23.55.65

e-mail : p.germain@esa-angers.educagri.fr

Angers est situé à **1h30 de Paris** et **30 mn de Nantes** en TGV
(*informations sur la ville d'Angers* : <http://www.ville-angers.fr>)

Conditions d'accès : informations sur <http://juturna.free.fr>

Plan d'accès



Faculté de Droit
Université d'Angers

LE GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE EN EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Constitué de :



UNIVERSITE CATHOLIQUE
DE L'OUEST

UNIVERSITE D'ANGERS

Organise un colloque

EOLIENNES, QUELS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ?

☪ ♦ ☪

Vendredi 23 mai 2003 – ANGERS

dans les locaux de la Faculté de Droit de l'Université d'Angers
Campus de Saint Serge
Maine et Loire – FRANCE

☪ ♦ ☪

**Sous le haut patronage du Ministère de l'Ecologie et
du Développement Durable**

En partenariat avec :



Site Internet : <http://juturna.free.fr>

Présentation :

Les objectifs de développement des énergies renouvelables fixés par l'Union européenne et l'augmentation du tarif français de rachat de l'électricité produite, favorisent la multiplication des projets éoliens en France. Le caractère renouvelable de l'énergie produite ne signifie pas que les éoliennes, à l'instar de tout aménagement, sont neutres sur le plan environnemental.

Ce colloque a été conçu afin de mieux cerner les enjeux environnementaux spécifiques aux éoliennes, d'offrir un lieu d'information et d'échange sur les savoir-faire et connaissances actuelles en matière d'impacts environnementaux de ces installations et d'identifier les solutions d'aménagement de moindre impact.

Une table ronde, en fin de journée, permettra d'échanger et débattre sur les points de vues présentés.

PROGRAMME

8h30 - 9h30 : Accueil des participants

- 9h30 - 9h50 - **Ouverture du colloque**
Par un représentant du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et un représentant du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Séance introductive

- 9h50 - 10h10 - **L'éolien : mise en contexte**
M. Franck BERGER, Chargé du secteur énergies renouvelables - ADEME Pays de la Loire.
- 10h10 - 10h30 - **Les règles juridiques d'implantation des éoliennes**
M. Arnaud de LAJARTRE, Maître de conférence à la Faculté de droit d'Angers.
- 10h30 - 10h50 - **Le développement d'un parc d'éoliennes à Bouin (Vendée)**
M. Eric GRANDGUILLOT, Gérant - bureau d'études ALTECH
- 10h50 - 11h *Pause*

Eoliennes et impacts environnementaux – approche thématique

- 11h - 11h20 - **Réflexions sur l'impact sonore des éoliennes**
M. Joël COUDRIEU, Ingénieur acousticien, gérant - ATEA Environnement
- 11h20 - 11h40 - **Conséquences sur la faune et la flore de l'implantation d'éoliennes**
M. Yann ANDRÉ, Chargé de mission Eolien & Avifaune - LPO
- 11h40 - 12h - **Impact paysager et mise en situation des projets éoliens.**
Mme Laure PLANCHAIS, Paysagiste conseil (Paris)

Ce colloque s'adresse aux élus locaux, aux représentants des organismes publics, aux professionnels de la filière éolienne, aux représentants associatifs...

Intégration des considérations environnementales dans la conception des projets d'éoliennes

- 12h - 12h20 - **Le rôle de la DIREN des Pays de la Loire en matière d'éolien**
Mme Laurence THORAVAL, Chargé de mission Infrastructures et énergie - DIREN Pays de la Loire
- 12h20 - 12h40 - **La démarche générale d'étude d'impact des projets éoliens**
M. Paul NEAU, Directeur - bureau d'études ABIES
- 12h40 - 13h05 - **Intégration des facteurs environnementaux dans la conception du projet et la gestion du chantier : le parc éolien d'Opoul Périllos (Pyrénées orientales).**
Mme KIRCHSTETTER, bureau d'études EOLE RES

13h05 *Déjeuner*

Outils d'insertion territoriale des projets éoliens

- 14h15 - 14h35 - **La charte départementale des éoliennes du Finistère.**
M. Jacques LE RESTE, Directeur des études - DDE du Finistère
- 14h35 - 14h55 - **Outil territorial local : la charte de développement éolien du Narbonnais**
Mlle Typhaine LEGRAND, Chargé d'études - Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
- 14h55 - 15h15 - **Eolien et développement territorial durable : l'approche des Parcs Naturels Régionaux**
M. Philippe MOUTET, Chargé de mission Energie et Développement - Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF)
- 15h15 - 15h45 - **Les perspectives de l'éolien offshore : vers la définition d'une politique française de développement.**
M. Christophe LE VISAGE, Secrétariat général de la mer

15h45 - 16h00 *Pause*

16h00 - 17h20 **Table ronde* : l'avenir des éoliennes en France**

17h30 **Clôture du colloque**

Organisation et comité scientifique du colloque :

- Franck BERGER, Chargé du secteur énergies renouvelables - ADEME Pays de la Loire,
- Robert BIAGI, Enseignant-chercheur - Ecole Supérieure d'Agriculture,
- Pascal GERMAIN, Chargé de mission - Ecole Supérieure d'Agriculture,
- Gérard MOGUEDET, Directeur du LSEA et Directeur de la Faculté des Sciences - Université d'Angers,
- Arnaud de LAJARTRE, Maître de conférence, Faculté de droit - Université d'Angers,
- Catherine MOUNEYRAC, Directrice de l'IEA - Université Catholique de l'Ouest.

* La composition de la table ronde sera disponible sur <http://juturna.free.fr>